



AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

AVIS DE PROMULGATION est donné par la soussignée, Sarah Bertrand, Directrice générale / Secrétaire/trésorière de la municipalité de Campbell's Bay;

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, le conseil a procédé à l'adoption du règlement intitulé :

RÈGLEMENT 101-2026 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU-ES

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité de Campbell's Bay sis au 59, rue Leslie, Campbell's Bay, Québec ou sur le site web : campbellsbay.ca

Le règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

NOTICE OF PROMULGATION is hereby given by the undersigned, Sarah Bertrand, Director General / Secretary-treasurer for the Municipality of Campbell's Bay;

THAT at a regular meeting held on April 7, 2026. the council of the Municipality of Campbell's Bay adopted the following By-Law:

BY-LAW 101-2026 – CODE OF ETHICS AND GOOD CONDUCT FOR ELECTED OFFICIALS

Persons interested will be able to consult the By-Law at the municipal office situated at 59 Leslie Street, Campbell's Bay (Québec) during regular business hours or at campbellsbay.ca

This By-Law will come into force on the day of the publication of the present notice.

Donné à Campbell's Bay, ce 9e jour du mois d'avril 2026

Sarah Bertrand
Director General/Clerk-treasurer

Certificat de publication

Je, soussignée Sarah Bertrand, Directrice générale de la Municipalité de Campbell's Bay, certifie sous mon serment d'office d'avoir publié l'avis public susmentionné, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil municipal, le 9 avril 2026, entre 9 h et 19 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 9 avril 2026

Signature